



Natura 2000 est un programme européen de gestion de la biodiversité qui s'étend sur toute l'Europe. Ce réseau est composé de sites désignés spécialement par chacun des 28 États membres en application des directives européennes «Oiseaux» de 1979 et «Habitats, Faune, Flore» de 1992.

### QUEL FONCTIONNEMENT ?

En France, chaque site Natura 2000 fonctionne grâce à :

- un **CoPil ou Comité de Pilotage**, instance de concertation composée d'élus, de représentants d'usagers et de services de l'État. Il valide le Document d'Objectifs et supervise son application.

- un **DocOb ou Document d'Objectifs** qui est la feuille de route du site. Sa première partie décrit le contexte socio-économique et écologique, et la seconde présente les actions concrètes mises à disposition des usagers volontaires et leurs financements.

- un **Opérateur** qui est la structure qui rédige le DocOb et le met en œuvre. Cette structure est désignée par le CoPil ou l'État.

### QUELQUES CHIFFRES

Le réseau Natura 2000 français comprend 1 758 sites, couvrant une superficie de 6,9 millions d'hectares (hors milieux marins), soit 12,6 % du territoire métropolitain. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, il existe 92 sites Natura 2000 en Normandie.

L'évaluation des incidences est une procédure réglementaire qui permet de prendre en compte les nouveaux projets (dont sportifs) susceptibles d'affecter les habitats naturels ou les espèces d'intérêt européen. Ce volet préventif permet d'anticiper ces démarches et de trouver des solutions favorables tant aux porteurs de projets qu'à la préservation de la biodiversité d'intérêt européen.

L'évaluation des incidences est une procédure réglementaire qui permet de prendre en compte les nouveaux projets (dont sportifs) susceptibles d'affecter les habitats naturels ou les espèces d'intérêt européen. Ce volet préventif permet d'anticiper ces démarches et de trouver des solutions favorables tant aux porteurs de projets qu'à la préservation de la biodiversité d'intérêt européen.

Le montant des travaux peut être intégré-droit. Le montant des travaux peut être intégré-



## CPIE des Collines normandes Opérateur Natura 2000

Implanté depuis 20 ans en Suisse normande, dans les bocages ornais et virois, et fort de compétences en matière d'éducation à l'environnement mais aussi d'expertise, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel, le CPIE des Collines normandes (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Collines normandes) s'est porté volontaire pour mener à bien la mise en œuvre et l'animation de sites Natura 2000 locaux.

- Le CPIE est actuellement opérateur sur 4 sites :
- le Bassin de la Druance (14)
  - le Bassin de la Souleuvre (14)
  - la Vallée de l'Orne et ses affluents (14, 61)
  - la Haute Vallée de l'Orne et ses affluents (61)

En parallèle, il est aussi opérateur technique sur le Marais du Grand Hazé (61) en partenariat avec le Conseil Général de l'Orne.

## Vallée de L'ORNE ET SES AFFLUENTS

Département : Calvados (14)/ Orne (61)  
Superficie : 2119 ha  
21 communes concernées

ORNE : ATHIS-VAL-DE-ROUVRE (BRÉEL, TAILLEBOIS, NOTRE-DAME-DU-ROCHER, SÉGRIE-FONTAINE), BERJOU, CAHAN, MENIL-HÉRMEI, MENIL HUBERT SUR ORNE, PUTANGES-LE-LAC (LA FORET-AUVRAY, RABODANGES, ST-AUBERT-SUR-ORNE), SAINT-PHILBERT SUR ORNE

CALVADOS : BRETTEVILLE-SUR-LAIZE, CLECY, COSSÈS-VILLE, FRESNEY-LE-PUCEUX, LE BO, LE MESNIL-VILLEMENT, LE VEY, LES ISLES-BARDEL, PIERREFITTE-EN-CINGLAIS, PONT-D'OUILLY, RAPILLY, SAINT-DENIS-DE-MÈRE, SAINT-OMER, SAINT-REMY

### Deux types d'outils



### Propos des actions

- améliorer la qualité de l'eau et restaurer la continuité écologique,
- maintenir une agriculture extensive et lutter contre la déprise,
- adapter les pratiques sylvicoles,
- rechercher l'adéquation optimale entre la pratique de loisirs et la préservation de la biodiversité,
- améliorer la connaissance des espèces et de leur état de conservation,
- informer et communiquer à ce sujet.

### Propos des habitats

- les habitats d'intérêt européen : ils sont soit caractéristiques de l'Europe en général, soit rares voire en régression du fait d'une aire de répartition réduite,
- les habitats prioritaires : ils sont plus rares ou vulnérables, l'effort de conservation doit être plus poussé pour eux.

UN TRAVAIL EN COLLABORATION AVEC :

Le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) pour assurer la bonne articulation avec les propriétaires forestiers.

La CATER (Cellule d'Animation Technique pour l'Entretien des Rivières) pour aménager les ouvrages hydrauliques.

### DES USAGES :

25% du site est déclaré en surface agricole et concerne une cinquantaine d'agriculteurs.

50% du site est couvert par les milieux forestiers, gérés avant tout par des propriétaires privés.

Le site est un pôle majeur d'attraction pour une multitude d'activités sportives et de plein-air (escalade, canoë-kayak, vol libre, randonnée, pêche...).

Le tunnel des Gouttes (secteur 5) est un ancien ouvrage ferroviaire désaffecté.

### Propos des habitats

Dans la Directive « Habitats, Faune, Flore », une différence est faite entre :

- les habitats d'intérêt européen : ils sont soit caractéristiques de l'Europe en général, soit rares voire en régression du fait d'une aire de répartition réduite,
- les habitats prioritaires : ils sont plus rares ou vulnérables, l'effort de conservation doit être plus poussé pour eux.

AINSI, c'est l'ensemble de la faune et de la flore de ces vallées qui se trouvent favorisé par ce dispositif de préservation de la biodiversité européenne.

Pas moins de seize espèces et dix huit milieux naturels ou habitats d'intérêt européen sont présents sur le site de la vallée de l'Orne et ses affluents.

Protéger ces espèces et ces milieux naturels permet de favoriser la biodiversité locale en améliorant la qualité de l'eau, en préservant les forêts, en maintenant les haies et les prairies, en protégeant les berges, en adaptant les barrages pour les espèces et en travaillant avec tous les usagers.

### POURQUOI UN SITE NATURA 2000 :

Le label « Natura 2000 » a été accordé aux vallées de l'Orne, du Noireau, de la Rouvre et de la Laize du fait de leur grande richesse naturelle. Ces vallées encaissées sont composées d'une alternance d'escarpements rocheux, de landes et de bois sur les hauteurs, de prairies humides de fauche en fond de vallon et de prairies sèches sur les pentes exposées au sud. Le tunnel des Gouttes constitue quant à lui un site majeur pour l'hibernation des chauves-souris.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le portail internet dédié ou contacter l'animatrice Natura 2000 (voir à la fin du dépliant).



### SITUATION GÉOGRAPHIQUE :

Le label « Natura 2000 » a été accordé aux vallées de l'Orne, du Noireau, de la Rouvre et de la Laize du fait de leur grande richesse naturelle. Ces vallées encaissées sont composées d'une alternance d'escarpements rocheux, de landes et de bois sur les hauteurs, de prairies humides de fauche en fond de vallon et de prairies sèches sur les pentes exposées au sud. Le tunnel des Gouttes constitue quant à lui un site majeur pour l'hibernation des chauves-souris.

### PRÉSENTATION :



# ESPECES ET HABITATS

## LES ESPÈCES DU MILIEU BOCAGER OU FORESTIER :



Les chauves-souris dont six sont concernés par Natura 2000 : **Le petit et le grand rhinolophe, la barbastelle (1), le murin à oreilles échancrées, le murin de Bechstein (2), le grand murin (3).**

Le maillage bocager et les boisements préservés de la Suisse normande permettent à ces chauves-souris de se maintenir. Le tunnel des Gouttes (secteur 5), quand à lui, est d'un fort intérêt comme lieu d'hibernation.



**Le lucane cerf-volant (4)** : un coléoptère bien présent dans le site.

**L'écaille chinée (5)** : un papillon largement répandu sur le site et en France en général.

## LES HABITATS HUMIDES ET AQUATIQUES :

Trois habitats d'intérêt européen sont mentionnés sur le site.



**Les mégaphorbiaies** sont des friches de hautes herbes, assez rares, en bordure de cours d'eau.



**L'habitat des herbiers à renoncules aquatiques** est présent mais de façon discontinu sur la vallée de l'Orne (secteur 3).



**Les prairies à molinies** sont des prairies acides, présente de manière localisées.

## LES HABITATS PRAIRIAUX :



**Les prairies maigres de fauche** ont fortement régressé du fait de l'intensification de l'agriculture. On distingue les prairies de fauche humides en bordure de l'Orne des prairies de fauche sèches sur les pentes bien ensoleillées.



**Les pelouses sèches sur calcaire** sont exclusivement localisées sur les coteaux de la Laize (secteur 4).

## SITE NATURA 2000 VALLÉE DE L'ORNE ET SES AFFLUENTS

- l'Orne et ses principaux affluents
- périmètre du site Natura 2000
- zones boisées
- routes principales



## LES HABITATS ROCHEUX :

Les escarpements rocheux du site permettent le développement de végétations typiques. Sept habitats distincts ont été recensés et sont souvent imbriqués en mosaïque, dont essentiellement :



**Les landes sèches atlantiques.**



**Les pelouses rupicoles** (associées aux rochers).

## LES ESPÈCES DES COURS D'EAU :



**La moule perlière** : elle est présente sur la Rouvre mais elle devient très rare.



**La cordulie à corps fin** : cette libellule est localisée au bord de l'Orne (secteur 3).



**Le saumon atlantique** : grand migrateur, on le retrouve de manière irrégulière sur le cours de l'Orne ainsi que sur la Rouvre, le Noireau et la Laize.



**L'écrevisse à pattes blanches** : Elle est présente de manière très localisée sur le site.



**La lamproie marine** : espèce migratrice, elle remonte l'Orne pour frayer.



**La lamproie de Planer** : discrète, cette espèce est difficile à inventorier.



**Le chabot** : ce poisson est fréquent sur tous les cours d'eau du site.



**La loutre d'Europe** : Quasiment disparue de Normandie, elle recolonise peu à peu la vallée de l'Orne.

## LES HABITATS FORESTIERS :

Les milieux forestiers concernent la moitié de la surface du site Natura 2000. Les habitats sont principalement composés de hêtraie acidiphile et de chênaie-hêtraie à jacinthes. Deux habitats présents en surface moindre, ont des enjeux prioritaires :



**La forêt alluviale** principalement en bordure de l'Orne et de la Rouvre.



**La forêt de pente**, présente sur des versants abrupts exposés au nord.